



## Héritage/succession droit de propriété

Par **poulesque**, le **07/08/2012** à **13:09**

Bonjour,

Mon père étant décédé en octobre 2010, il était propriétaire depuis quarante ans d'un restaurant auquel j'ai renoncé car il ne me restait plus que la nue propriété des murs (testament établi avant son décès).

Il avait divorcé un ou deux ans avant son décès et avait "donné" sa maison à son ex femme, maison à laquelle je n'ai aucun droit.

Je voulais donc savoir si cela était juridiquement possible et si je pouvais espérer récupérer quelque chose sur ce bien...

En vous remerciant,

poulesque